

BC n° MARCHE PUBLIC N° 007M16  
Aff n° lot N°2-eau de baignade  
Devis n° N° ORDRE:CS-2019-01-09

**DASS**  
**Muriel HAGEN**  
7 avenue Paul Doumer  
BP M298849 Nouméa Cedex  
Tel : 24 23 39  
muriel.hagen@gouv.nc

**Echantillon : 2019/01/E0113**  
Lieu du prélèvement: Nenon POUM  
Date de début d'analyse : 10/01/2019  
Nature de l'échantillon : Eau de mer  
**Référence Client : P26078 2019-01-01**  
Température à réception : 7.3°C

Date de prélèvement : 09/01/2019 07h55  
Date de réception : 10/01/2019 07h45  
Date de fin d'analyse : 11/01/2019  
Préleveur : JB-AB CONCEPT  
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eau de baignade selon délibération calédonienne n° 23/CP du 01 Juin 2010 -Article 19-	Limite de quantification
<b>Bactériologique</b>					
Entérocoques	IDEXX certifié NF EN ISO 7899-1	<10	UFC/100mL	100	10
Escherichia coli	IDEXX certifié NF EN ISO 9308-3	52	UFC/100mL	100	10
<b>Paramètres in situ</b>					
Température eau in situ	-	26.8	°C		
Transparence		<1	m		
Meteo		Soleil			
Etat de la mer		Calme			

**Remarques/Commentaires :**

Eau conforme à la valeur guide et à la valeur impérative pour l'ensemble des paramètres analysés.

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 11/01/2019  
Isabelle GALY  
Responsable de laboratoire



BC n° MARCHE PUBLIC N° 007M16  
Aff n° lot N°2-eau de baignade  
Devis n° N° ORDRE:CS-2019-01-09

**DASS**  
**Muriel HAGEN**  
7 avenue Paul Doumer  
BP M298849 Nouméa Cedex  
Tel : 24 23 39  
muriel.hagen@gouv.nc

**Echantillon : 2019/01/E0114**

Lieu du prélèvement: Plage du village de Poum POUM  
Date de début d'analyse : 10/01/2019  
Nature de l'échantillon : Eau de mer  
**Référence Client : P26079 2019-01-01**  
Température à réception : 7.3°C

Date de prélèvement : 09/01/2019 08h14  
Date de réception : 10/01/2019 07h45  
Date de fin d'analyse : 11/01/2019  
Préleveur : JB-AB CONCEPT  
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eau de baignade selon délibération calédonienne n° 23/CP du 01 Juin 2010 -Article 19-	Limite de quantification
<b>Bactériologique</b>					
Entérocoques	IDEXX certifié NF EN ISO 7899-1	<10	UFC/100mL	100	10
Escherichia coli	IDEXX certifié NF EN ISO 9308-3	<10	UFC/100mL	100	10
<b>Paramètres in situ</b>					
Température eau in situ	-	27.6	°C		
Transparence		<1	m		
Meteo		Soleil			
Etat de la mer		Calme			

**Remarques/Commentaires :**

Eau conforme à la valeur guide et à la valeur impérative pour l'ensemble des paramètres analysés.

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m<sup>2</sup> et 100 g/m<sup>2</sup>.

Nouméa le 11/01/2019  
Isabelle GALY  
Responsable de laboratoire

